

Extrait du École changer de cap

<https://www.ecolechangerdecap.net/spip.php?article341>

Philippe Meirieu

Philippe Meirieu. De la « Refondation » de l'École

- Français - Renouveau institutionnel -

Date de mise en ligne : jeudi 25 octobre 2012

École changer de cap

Philippe MEIRIEU

Entretien avec Thomas Renou pour la revue de l'Assemblée Nationale HEMICYCLE, le 21 octobre 2012

1. Vous avez jugé que les résultats de la concertation qui a duré trois mois ne portaient pas un "projet fort". Ce ne sera qu'une réforme de plus ?

Les résultats de la concertation ont été présentés comme une « boîte à idées » pour la refondation de l'école. Et, même si la plupart des idées étaient déjà formulées ici ou là, c'est une collecte utile. Mais - et cela est sans doute inhérent à la méthode utilisée - cette « boîte à idées » ne permet pas d'identifier un projet d'ensemble. Il reviendra donc au politique - et c'est précisément sa fonction - de proposer des principes unificateurs et des perspectives mobilisatrices. Les mesures techniques nécessaires devront être assujetties à des finalités capables de redonner confiance aux personnels comme aux parents et aux élèves... Impossible donc de savoir encore si la loi d'orientation ne sera qu'une « réforme de plus » ou sera, comme je l'espère, un vrai moment de refondation, comparable à celui de Jules Ferry ou, mieux encore, de Jean Zay, d'Alain Savary ou de Lionel Jospin - dont la loi de 1989 reste, pour moi, un texte essentiel, malheureusement mal lu et, finalement, assez peu appliqué...

2. Vous avez pointé le manque d'acteurs de terrain dans le choix des participants à cette concertation...

L'école française vient de vivre une période très dure où la mise en concurrence systématique à tous les niveaux, associée à un contrôle technocratique généralisé et à une caporalisation sans précédent des acteurs, a conduit à une véritable « dépression collective ».

Le sentiment d'impuissance à la base n'a jamais été aussi grand. Il me semble qu'en ne faisant appel, pour l'essentiel, qu'aux cadres et responsables des grands appareils, on s'est privé d'un signal fort en direction de tous les personnels et les parents. Une concertation plus vaste aurait engagé une dynamique sur laquelle le ministère aurait pu s'appuyer : de multiples rencontres décentralisées, sous forme d'universités d'été par exemple, auraient été un beau moyen de se mettre en route collectivement.

3. Vous mettez en doute la pertinence d'une quête d'une plus grande "égalité des chances". Pourquoi ?

Nous devons passer de « l'égalité des chances », qui prétend, selon la formule célèbre, « faire émerger un Einstein dans le 93 », à une véritable « égalité des droits ». C'est le défi d'aujourd'hui : comment garantir le droit à l'éducation pour tous ? Et le droit à l'éducation, ce n'est pas seulement l'acquisition du « socle commun », c'est le droit de travailler dans un établissement pacifié, d'être pris en charge par une équipe éducative solidaire, d'accéder à des pratiques artistiques et culturelles exigeantes, de bénéficier d'une évaluation qui aide à progresser, etc.

4. La semaine de quatre jours et demi, la limitation du redoublement, la modification du système de notation, des devoirs : de bonnes idées ?

Oui, à condition de regarder comment tout cela va se faire et dans quel esprit. Il faut que le retour à quatre jours et demi dans le primaire s'accompagne de vrais progrès : nous devons repenser globalement le temps de l'enfant avec l'ensemble des partenaires concernés ; nous devons travailler à la mise en oeuvre d'une vraie « pédagogie de la réussite », car ce qui fatigue le plus l'enfant, en réalité, c'est l'échec ! D'où, effectivement, la nécessité de repenser l'évaluation pour en faire un outil de progression et non d'exclusion... Mais, pour cela, il ne faut pas s'arrêter en route : il faut aller jusqu'à ce qui pilote finalement tout le système : les examens, le brevet et le baccalauréat. Je suis favorable à une évaluation systématique par « unités de valeurs », seul moyen de changer les modalités de travail et de faire disparaître le redoublement. 5. Pensez-vous qu'il existe une crise de la transmission aujourd'hui ?

5 Que penser de l'enseignement d'une morale laïque ? Comment refonder l'école ?

Il existe une crise de l'institution scolaire qui peine à trouver sa légitimité auprès des enseignants, des élèves et des parents... Cette crise est, bien évidemment liée, à des facteurs sociaux plus larges : déliaison intergénérationnelle, montée des individualismes, surexcitation pulsionnelle d'enfants et d'adolescents considérés essentiellement comme des « coeurs de cibles », triomphe de l'immédiateté et de l'efficacité à tout prix, etc. Mais l'école, justement, doit représenter un contrepoids à tout cela et en faire sa vraie légitimité. Ce doit être un espace de décélération où des groupes d'élèves à taille humaine sont encadrés et suivis par des équipes d'enseignants cohérentes. Ce doit être un lieu où l'on prend le temps d'apprendre et de comprendre, où l'on met en place les « belles contraintes » qui permettent d'accéder à la réflexion et à la pensée. Ce doit être une institution où se construit du « commun » et où se prépare « l'avenir du commun »...

Cela passe par un travail de fond sur les contenus d'enseignement qui ne doivent pas être réduits à un chapelet de compétences techniques, mais s'inscrire dans une culture qui mobilise les élèves et leur permette de comprendre comment les humains ont construit, tout au long de leur histoire, les moyens de leur émancipation. Il faudra, pour cela, réinterroger les programmes et les méthodes, faire de la maîtrise de l'écrit une priorité absolue, donner une plus grande place à l'histoire, introduire clairement le Droit comme discipline à part entière... puisque, dit-on, « nul n'est sensé ignorer la loi ». Quant à la morale laïque, je ne suis pas hostile à son enseignement, mais à condition qu'on s'astreigne aussi à la vivre. Car ce que l'école enseigne d'abord, c'est elle-même !

6. Qu'attendez-vous du passage de ce texte au Parlement ?

Qu'il permette de bien faire ressortir, dans la loi d'orientation, tout à la fois, les finalités et les modalités. Car la crédibilité d'une politique éducative tient à cela : des finalités fortes et mobilisatrices et des modalités d'application en cohérence avec elles. Et une lisibilité maximale pour tous les citoyens.

SITE de Philippe Meirieu <http://www.meirieu.com>